



**REGLEMENT DE LA LIGUE
REGIONALE 1 VITO
MASCULINE
SAISON 2023/2024**



Les dispositions du présent règlement de la régionale 1 VITO MASCULINE appelée ci-dessous « Championnat R1 VITO » ont pour objet de compléter le règlement général des compétitions de la Ligue Guadeloupéenne de Football qui définit le cadre des différents championnats organisés par la Ligue.

ARTICLE 1 – NOMBRES DE PARTICIPANTS AU CHAMPIONNAT R1 VITO

Pour la saison 2023/2024 le championnat Régional 1 est composé de quinze équipes (15), dont une (1) qui dispose du statut d'équipe invitée : le CERFA FC.

Ces quinze équipes se rencontrent en match aller-retour selon les normes de l'IFAB, pour un total de 30 journées.

ARTICLE 2 FORMULE DU CHAMPIONNAT R1 VITO

Le classement se fait par addition des points. Le décompte des points s'établit comme suit :

- Match gagné : 4 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Forfait, abandon ou pénalité : 0 point
- Constat par l'arbitre pour une équipe réduite à moins de 8 joueurs au cours d'une rencontre : 0 point

Le match gagné par forfait ou pénalité, le sera sur le score de 3 à 0. Si l'équipe déclarée vainqueur par pénalité inscrit plus de 3 buts lors de la rencontre en question, ce nombre sera retenu. L'équipe pénalisée perdra, de facto, le bénéfice de ses buts marqués.

En cas d'égalité de points, le classement des clubs est établi de la façon suivante :

- a) en préliminaire sur le nombre de pénalités et de forfaits, l'équipe ayant le nombre le moins important sera nécessairement mieux classé.
- b) en cas d'égalité de points pour l'une des places, les équipes sont départagées par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacune d'entre elles sur l'ensemble des matches du championnat ;
- c) en cas d'égalité de différence de buts sur l'ensemble des matches du championnat, les équipes ex aequo seront départagées en tenant compte du nombre de buts marqués (meilleure attaque) sur l'ensemble du championnat ;
- d) en cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte du classement aux points des matches joués entre les clubs ex aequo ;
- e) en cas de nouvelle égalité, les équipes ex aequo seront départagées par la différence entre les buts concédés par chacune d'elles dans les rencontres directes entre elles.
- f) Si toujours égalité un tirage au sort si nécessaire sera effectué. Dans le cas où il y a une incidence sur les accessits ou les descentes. Un match de départage sera organisé par la LGF sur terrain neutre.

Le classement officiel de championnat est fonction aussi bien des résultats sur le terrain que du respect des dispositions du présent règlement et des règlements généraux.

ARTICLE 3 – TITRE/QUALIFICATIONS – ACCESSION / RELEGATION

Liminaire

L'ensemble des dispositions relatives au titre, qualifications, accessions et relégations ne s'appliquent pas au CERFA FC (équipe invitée).

a) Titre et qualifications

Le champion de R1 est déterminé selon les modalités indiquées à l'article 2 du présent règlement.

Le champion de la Guadeloupe est qualifié pour participer au tournoi « *Champion's League* » de la CONCACAF.

En cas de défection du champion, quelqu'en soit la cause, le conseil de Ligue désigne le remplaçant en respectant le classement du championnat dans l'ordre décroissant.

Le champion de la Guadeloupe, le 2ème, le 3ème et le 4ème classés sont qualifiés pour participer à la « COUPE VYV 2025 » de la Ligue Antilles Guyane de Football.

b) Relégation

- ✓ Les 3 derniers clubs classés (13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}) descendent automatiquement en REGIONAL 2.

- ✓ Le 12^{ème} joue un match de Barrage d'accession/relégation aller-retour contre le vainqueur du Barrage entre les 2nd des poules A et B de Ligue REGIONALE 2.

L'ordre des rencontres sera fixé par tirage au sort.

Le vainqueur de ce barrage d'accession/relégation jouera en Régional 1 pour la saison 2024 – 2025.

Le perdant de ce barrage d'accession/relégation jouera en Régional 2 pour la saison 2024 – 2025.

A l'issue du temps réglementaire du match retour, s'il y a une égalité parfaite sur l'ensemble des deux rencontres, une prolongation de 2 fois 15 minutes aura lieu, donnant droit à un quatrième changement.

S'il y a toujours égalité à l'issue des prolongations, une séance de tirs au but permettra de départager les deux équipes.

A l'issue de la saison 2023 -2024 il y'a deux (2) montées automatiques en provenance de la REGIONALE 2.

Pour la saison 2024 / 2025, 14 EQUIPES 13+1 (le CERFA FC équipe invitée) participeront au championnat de la R1 VITO.

ARTICLE 4 – OBLIGATIONS DE CONNAISSANCE

L'engagement dans les compétitions de la Ligue implique pour les clubs la connaissance du présent règlement et des règlements spécifiques avec l'obligation de s'y conformer.

ARTICLE 5 – DISPOSITIONS NON PREVUES

Le Conseil de Ligue peut, tout au long de la saison, établir des circulaires correctives prenant en compte la réalité du championnat et les contraintes temporelles.

Les dispositions non prévues sont traitées par le conseil de Ligue en mettant en place des dispositions particulières à tous les règlements des compétitions.

Le présent règlement a été présenté et adopté à la majorité par l'Assemblée Générale de la Ligue Guadeloupéenne de Football du 06/08/2023 avec une application pour le début de la saison 2023/2024.